Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 42

Artikel: On ceintenero
Autor: Marc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225463

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lausanne — 72me Année N° 42 Samedi 21 octobre 1933

CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU

Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

FRANÇOIS FIAUX

1872 — 1933.

LE *Conteur vaudois* est en deuil. Une profonde émotion étreint l'âme de ses rédacteurs, de ses administrateurs. François Fiaux, le président de son Association, n'est plus.

A le voir cheminer, battant le sol de son pas ferme et robuste, que lui aurait envié le montagnard de nos Alpes, à voir son énergie, qui décelait le capitaine de carabiniers, dur pour lui-même, qui se serait douté qu'un mal affreux le minait. Atteint dans ses forces vives depuis longtemps déjà, il n'en laissa rien paraître, servi par une volonté tenace qui avait fortement marqué son empreinte sur son visage. Ce n'est que lorsque ce soldat fut mis hors de combat et terrassé qu'on put mesurer la gravité du mal.

Il s'en est allé avec son intrépidité, son stoïcisme habituels. Une belle âme s'est envolée, un grand cœur ne bat plus. Nous qui le pleurons, ressentons douloureusement le coup de poignard jeté dans la chair de nos affections...

François Fiaux sut se dépenser sans compter : pour lui, rendre service c'était s'offrir tout entier. Il se donna à tout ce qu'il considérait comme sa famille: aux siens d'abord ; à ses fidèles amis, les carabiniers ; au Chœur d'Hommes de Lausanne ; au *Conteur vaudois*, enfin.

C'était au début de 1914. Notre journal traversait une période difficile. Sa situation financière était chancelante, son existence menacée. Il allait cesser de paraître. Une affaire de mois, quoi !

François Fiaux intervint. Vaudois de vieille souche, attaché de toutes les fibres de son être au sol natal, aux traditions de notre canton, il ne pouvait se résoudre à voir s'éteindre la flamme du journal qui incarnait pour lui l'âme des aïeux, leur façon de sentir, de s'exprimer, de vivre. Il se sentait fils de ce terroir. Il aimait la simplicité de ses habitants, — parce qu'il était lui-même tout simplicité, — il aimait leur cordalité, — il était cordial, — leur honnêteté, — honnête il le fut jusqu'au scrupule, — leur bonhomie et leur bon sens qu'il sut élever très haut en lui. Il prenait plaisir au patois de nos pères ; il y retrouvait la voix du passé. Il fallait sauver le *Conteur* et agir. (N'était-il pas lui-même action).

Avec le bel enthousiasme et l'entrain communicatif qui étaient le fond de sa nature, il sut en peu de jours trouver les concours nécessaires. Autour des deux rédacteurs de l'époque, les toujours regrettés Julien Monnet et Victor Favrat, il groupa un certain nombre d'amis qui souscrivirent les parts utiles. La *Société des Amis du Conteur*, — Fiaux, président — était fondée. Son journal vivrait. Ainsi le voulait une volonté ferme.

Et il vécut. Il surmonta l'orage. Le bond que lui faisait faire François Fiaux a permis au *Conteur* d'atteindre le seuil du quatrième quart de son existence.

Nous n'oublions pas cela dans ces jours de deuil. Le *Conteur* apporte à la mémoire du défunt son tribut de reconnaissance. Il rend hommage à sa bonté, à sa générosité. Il souffre de la douleur de sa famille, dont il était le chef sûr. Il adresse à celle-ci l'expression de sa sympathie émue et de sa profonde gratitude. *J. C.*

PONT PICHARD

NOS lecteurs savent qu'il est de coutume, lorsqu'on achève la construction d'un édifice public, d'enfermer, dans un tube ou une boîte de plomb, certains documents de l'époque. Et ce qui nous semble, à nous, d'intérêt fort relatif, provoquera l'étonnement des générations futures.

C'est ce qui s'est produit lors de la réfection du Grand-Pont. Les ouvriers des entreprises Oyex, Chessex et Bellorini ont mis à jour trois caisses de plomb, rectangles très allongés. Ces caisses se trouvaient dans le dé situé à l'extrémité Nord-Ouest du Grand-Pont, c'est-à-dire près de la plateforme du Lausanne-Ouchy.

* * *

Il y avait, dans ces caisses, des tubes de verre dans lesquels étaient soigneusement enfouis paperasses et documents. Comme toujours, les uns présentent un vif intérêt d'autres moins. Ceux qui datent de l'époque de 1844, date de la construction du nouveau pont, présentent un tout autre attrait que les papiers mis en 1892, année de la réfection de cet édifice.

Il s'agit alors de règlements communaux, d'annuaires et d'autres brochures qui ne sont pas encore assez âgées pour nous étonner.

* * *

On n'a pas ouvert tous ces tubes, mais l'un d'eux était en mauvais état. Il avait été entouré de sciure, sans doute pour sa protection. Cette sciure s'étant décomposée, s'est transformée en une boue noirâtre qui a malheureusement détérioré les documents.

Par exemple un « tableau des monnaies de l'époque » a subi de la sciure d'irréparables outrages. Par contre, un « prix-courant des daguerréotypes », de P. Lerebours, n'est pas mal conservé. Il y a une « Constitution vaudoise », imprimée par Hignou aîné et différents autres documents d'intérêt inégal.

* * *

Le dé portait l'inscription :

Adrien Pichard
ingénieur
1839-1844.

Les trouvailles les plus intéressantes sont certainement les pièces de monnaies et les médailles contenues dans la caisse de plomb en mauvais état. Citons une pièce de 40 batz en argent, avec l'écusson vaudois, et datée de 1812, une pièce de 20 batz, de 1810, une pièce de 10 batz, de la même époque, et qui a le format de notre pièce d'un franc actuelle, mais beaucoup plus mince. Voici une médaille de l'assemblée du Grand Conseil du Canton de Vaud de MDCCCIII, le 14 avril, avec l'aigle au verso. Puis une médaille, qui doit être un prix, «pour ouvrage distingué». Encore une médaille, mais de grand format celle-là et qui porte comme inscription : « En l'honneur de Frédéric César de La Harpe, le Canton reconnaissant (30 mars 1798). Dernière séance de la représentation provisoire du Pays vaudois. An I de la république helvétique, une et indivisible, an VI de la République française. A l'envers de la médaille : un faisceau surmonté du chapeau jacobin. Et cette devise : « Régénération ».

Parmi les journaux que l'on a mis à découvert, citons : *La Feuille d'Avis de Lausanne, Le Conteur Vaudois, La Revue* et la *Petite Revue, Le Nouvelliste vaudois, Le Courrier suisse, Gazette des campagnes, L'Estafette, La Gazette de Lausanne*, etc., etc.

* * *

Il est probable que ces intéressants documents du siècle passé seront enfouis de nouveau lorsque le Grand-Pont sera terminé. Nous ignorons si tous les tubes seront ouverts ou simplement replacés, accompagnés de documents de notre époque.

Et ne terminons pas ces lignes sans dire que nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Gillard, du Service lausannois de la voirie.

H. Ch.

ON CEINTENERO

CEINT AN ! l'è tot parâi oquie. S'ein passe de clliâo z'affére ceint an doureint. Lâi ein a dâi lèvâie de sèlâo et de dzein, et de tiutchâ assebin, crelotte ! Onna dzein que l'a ceint an l'a tot parâi medzî la mâitî de son pan et bu bin quauque casse de tote sorte d'affére.

Mâ, lâi a ceintenéro et ceintenéro. Stisse que vo vu dere l'è clli que l'ant fé la fîta l'autr'hî, pè Lozena. S'agessâi de l'Ecoûla normala que recorde lè régent et lè régente. Eh bin, dèvant la ceint an, lâi avâi min d'écoûle dinse. Adan, po régent, on pregnâi cô que sâi que l'avâi fauta de gagnî, on tapaseillon, on cordagnî, ion que savâi tannâ lo couai, et assebin cllique dâi mousse.

Mîmameint, dein clli teimps, dein la coumouna de Bordzu, l'avant châi on sordat, on tot vîlhio, que l'avâi fé la guierra avoué Napoléon, — l'oncllio, — pas cllique de septanta. L'ètâi, pardieu, bin benhirâo. Quauque teimps aprî, on camerardo lo reincontre que l'allâve pè lè z'ottô po repètassî lè z'ècouèlette trossâïe et lâi fâ dinse :

— Adan, Noé — on lâi desâi dinse — a-to condzî que te pâo dinse verenâ ?

— Condzî, l'è su. Te compreind ! L'ant fé onna novalla loi que sè dit que lè régent dussant savâ liaire et écrire. Adan m'a faliu via...

* * *

Clli vîlhio régent que vo dio, l'avâi dâi z'ècoûlî que lo fasant à pèri. De la cassibraille, se vo voliâi. Lo syndico lâi desâi on dzo :

— Crâïo bin, régent, que lè z'einfant sè fotant de vo !

— Et mè de leu ! que l'avâi repondu.

* * *

— Sâ-to cllia lettra ? que demandâve à n'on boute.

— Na, régent.

— Mè non pllie. Eh bin, la faut châotâ !

* * *

Dein clli teimps, on recordâve principalameint lo chaumo et lo catsimo. L'ètâi assebin lè z'annâïe que lâi avâi on mouî de dzouveno côo dâi z'Allemagne que vegnant gaçon dein noûtrè campagne. L'avant ti, hivè et tsautein, dâi molleton bon tsaud et dâi pucheinte tsausse de melanna.

Noé, lo régent-sordâ, fasâi dan récita per tieur on chaumo, clli que sè dit :

Les éléments fondront par la chaleur.

Lo bouîbo que savâi pas liaire bin adrâi, recordâve :

Les Allemands fondront par la chaleur.

Lo régent que sè crayâi que l'ètâi dinse, repondâi :

— M'ein su adî maufyâ... avoué lâo grôche tsausse !

* * *

Po lo catsîmo, l'ètâi fé pè dèmande et pè reponse et faillâi lo savâ iô que sâi et su lo bet dâo dâi, rique-raque, ein dèvant, ein derrâ, einan et à la recouletta. Dinse :

— Qui a créé le monde ?

— Dieu. (On verîve quauque foliet).

— Qu'arriva-t-il ensuite ?

— Il le vendit à Potiphar !

* * *

Oquie que l'ètâi quemoûdo po Noé, po recordâ sè z'ècoûlî, l'ètâi de lâo demandâ tota la *création*. Lâi avâi pas fauta de tant de cabosse. Rein qu'à demandâ :

— Qu'est-ce qui fut fait le premier jour ?

Et dinse po lo second. Et pu lo trâisiémo. Et pu lè z'autro tant qu'à sat. Mâ, on dzo, Noé, que l'avâi bu on verro de riquiqui de trâo, n'a pas peinsâ que faillâi s'arrêtâ à sat et l'a fé :

— Qu'est-ce qui fut fait le huitième jour ?

Lo mousse, que l'ètâi on fin, lâi répond :

— Les Allemands !

Lo régent l'a ruminâ on bocon cllia rebriqua et l'a de dinse :

— Eh bin ! lo Créateu l'arâi mî fé de fére lo *bon delon.*

* * *

Et l'è dan por cein que l'ant fé, lâi a ceint an, l'Ecoûla normala, po coudhî recordâ on bocon ti clliâo que dussant recordâ lè z'autro.

Marc à Louis.

Le beau côté de la chose. — Ma chère amie, je dois te déclarer que je viens de contracter une assurance. Tu toucheras ainsi 10.000 francs à ma mort...

— Ah ! mon bon Auguste, comme tu as bien fait ! Maintenant, je ne serai plus forcée à chaque minute de te dire : « Prends bien garde ! N'attrape pas froid -... »

LES PIQUE-NIQUES DE L'AVENIR OU LA BENICHON DE PAYERNE

On m'assure que les lignes suivantes ont été reçues par un commerçant de l'ancienne résidence de celle qui fut la vénérable Reine Berthe :

« Payerne, comme les autres villes du pays, a besoin de se refaire une clientèle. Nous croyons que le moyen le plus sûr d'atteindre ce but serait d'organiser une « Semaine payernoise » où les produits de la contrée seraient exposés et si possible vendus. Mais, attendu que la mise sur pied d'une telle « Semaine » exige un certain temps, nous pensons que le mieux serait de voir les CFF annoncer pour un des prochains dimanches de cet automne la conduite de trains spéciaux à prix fortement réduits de Lausanne et de Berne à Payerne.

« Afin de stimuler le zèle des voyageurs toujours à l'affût d'un but, de réjouissances et de manifestations de sociabilité, vous offrirez pour cette date une grande dégustation gratuite des meilleurs vins de vos caves, tandis que la fabrique de cigares Frossard distribuerait aux amateurs à titre gracieux des « bouts » de choix. Les grandes charcuteries de la place ne voudraient point rester à l'écart et auraient certainement à cœur de faire goûter en passant aux amis du dehors des tranches de leurs excellents saucissons et jambons. Peut-être que même vos confiseurs tiendraient à mettre des échantillons appétissants de leurs tourtes ou bombes «Reine Berthe» à la libre disposition des visiteurs. Devant les « Caves réunies » et vos hôtels, à moins que ce ne soit sur le gazon de votre place d'armes, un grand bal champêtre serait organisé pour clôturer dignement la fête et magnifier tout à la fois les spécialités de Payerne et la libéralité de ceux qui les débitent.

« Il est évident que de cette manière votre vaillante cité se ferait une réclame efficace. »

Tout est si clairement énoncé en cette lettre qu'elle se passe de commentaires. En tout cas, c'est une façon bien simple d'aller se repaître aux dépens d'autrui et il n'est pas impossible que les CFF, lorsque le public se fatiguera de leurs trains spéciaux toujours les mêmes, n'aient recours à de pareils appâts pour encourager l'esprit de vagabondage des citoyens. Avis aux édiles de la ville de Lausanne relativement à la prochaine dégustation des vins du Dézaley ; mais, pour que la fête soit complète, il faudrait la fixer à un dimanche! *Aimé Schabzigre.*

SUR LE VIF

Comme c'est ennuyeux de m'ennuyer comme je m'ennuie !

Madame est jeune et elle est mariée depuis deux ans.

Monsieur qui lit son journal sursaute et s'écrie:

— Comment, tu t'ennuies ?

— Dame !

— Amuse-toi...

— Avec quoi ?...

— Va voir tes amies...

— Je ne puis guère aller chez mes amies tous les jours... elles diraient que je suis malheureuse en ménage.

— Occupe-toi d'œuvres sociales...

— Je ne suis pas encore assez rassise.

— Va dans les musées...

— On ne voit que du nu, et la plage me suffit en été.

Il y a un silence durant lequel monsieur cherche quelles sont les occupations qui pourraient convenir à madame... Il trouve :

— Lis...

— Les romans gais sont idiots et les tristes sont stupides.

— ...

— Mon chéri, reprend madame ensorcelante, sais-tu ce qui me distrairait et me ferait bien plaisir? car je suis affectueuse et tendre... j'ai besoin d'embrasser quelqu'un... et comme tu n'es pas là de la journée et que le petit poupon que nous devons toujours avoir n'est pas encore là, tu devrais m'acheter un chien...

— Un chien ?...

— Mais oui...

— Ce sera infernal... Il faudra le promener trois fois par jour... tu sais pourquoi ?

— C'est peu de chose... A part cet inconvénient, c'est si gentil de promener un chien... Et puis, c'est fidèle, cela vous tient compagnie, on lui parle, il vous répond et il vous regarde avec de bons yeux de chien.

— Naturellement.

— Il te remplacera quand tu ne seras pas là.

Monsieur se laisse persuader. Une femme qui s'ennuie peut-être induite en tentation.

Monsieur et madame se précipitent à la fourrière.

Madame est partie de la maison décidée à choisir un petit chien. Elle en voit de toutes les tailles et elle est fort hésitante. Elle finit par jeter son dévolu sur un énorme chien policier qui a arrêté sur elle un regard suppliant.

— Mon bon Loulou...

Le chien paraît aussi heureux que sa nouvelle maîtresse.

Quelle joie de promener Loulou ! Il est très sage et ne gêne personne. Il suit avec tact et il est caressant.

Madame est dans l'enchantement. Monsieur est ravi parce que madame ne s'ennuie plus. Il a toutes les gentillesses du toutou sans en avoir les corvées. C'est une fête pour lui de rentrer de son bureau.

Sa femme lui saute au cou, Loulou lui saute aux épaules. Il ne sait plus à qui parler.

Madame lui détaille par le menu les miracles de son chien, sa civilité, son intelligence.

Le temps passe. Madame n'aime plus autant son loulou... Descendre trois fois par jour pour cet animal devient fastidieux. Cependant le chien a toujours son regard suppliant et ce serait une cruauté de le revendre.

Petit à petit, monsieur est sollicité pour conduire Loulou sur le trottoir, une fois, deux fois, trois fois...

Monsieur proteste en disant qu'il n'a pas voulu ce chien.

— Il ne fallait pas m'écouter, dit madame... j'étais dans une crise de neurasthénie et l'imagination est bien mauvaise conseillère dans ces cas-là...

Monsieur est sidéré.

Et finalement, le chien de madame est devenu le chien de monsieur. *C. S.*

La ruse de bébé. — Maman, tu aimes les histoires?

— Oui mon enfant.

— Eh bien ! je vais t'en raconter une vraie, mais elle est très courte : « Il y avait une fois une carafe, et, hier, je l'ai cassée. »

— Après ? Continue.

— C'est tout !

CHANCE ET MALCHANCE

Deux mots qu'on prononce bien souvent dans la vie courante et qu'on prononce en réalité sans bien réfléchir.

Pour beaucoup, la chance, c'est la réussite, attribuant ainsi à la situation conquise, la prédominance du hasard, sans songer à faire état de ce qui a pu amener ce soi-disant hasard. C'est la chance, dites-vous. Non, la plupart du temps. Car ce que vous appelez de ce nom fétiche, n'est presque toujours que le résultat de luttes, de travail, de réflexions, de dur labeur que vous n'avez pas vus, que vous n'avez pas connus, et qui ont amené — de très loin dans le temps, parfois, — ce concours de circonstances extraordinaires qui vous fait vous écrier : Ils en ont de la chance, ces gens-là.

C'est une chance, si vous voulez. Mais une chance ne devant rien au hasard, une réussite qui est un résultat. Et vous ne voyez que le dit résultat. Evidemment, la chance ainsi acquise semble parfois injuste, lorsqu'elle ne vient pas des efforts personnels directs. Témoin, un enfant choyé n'ayant qu'à profiter des luttes pénibles dans lesquelles ses parents ont conquis durement le luxe dont il jouit, la nonchalance dorée qui peut faire envie.

C'est une chance pour lui, peut-être, mais ce résultat que vous voyez a été payé de peines sans nom, par les parents qui adorent leur enfant. Et c'était pour eux une récompense de choyer cet enfant, et de lui épargner tout ce qu'ils avaient subi de gêne, de détresse, de labeur.

Vous voyez que le hasard n'a été pour rien là-dedans, puisque tout simplement les parents ont peiné pour faire la vie douce à leurs petits.

Quant à la malchance, c'est exactement l'inverse, ou plutôt la même chose. Lorsque vous voyez des chutes, des misères, vraiment peu méritées, vous criez à la malchance, à la guigne. Hélas non, pas toujours.

Vous ne voyez encore ici que le résultat final, cette détresse vraiment lamentable à contempler, encore bien davantage à supporter.

Mais à l'origine, quelles erreurs de direction, d'organisation, de tactique, n'ont-elles pas été commises, faussant à jamais la situation, faisant dévier l'orientation première et meilleure.